



## Profil Environnemental Produit

**Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF**

# Profil environnemental produit

Fiches Ecoprofil réalisées selon la méthodologie PEP Ecopassport®



Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF



Réalisé avec le logiciel EIME développé par le Pôle d'expertise en Analyse du Cycle de Vie et éco-conception du LCIE Bureau Veritas. Les éco-profilés réalisés s'appuient sur la norme ISO 14020 relative aux principes généraux des déclarations environnementales, et plus particulièrement sur la norme ISO 14025:2010 relative « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de type III » appelés également eco-profilés. La méthodologie s'appuie sur le programme PEP Ecopassport® et notamment le « PCR-ed 4-FR-2021 09 06 » complété par le « PSR-0014-ed2-FR-2023 07 13 » définissant les règles spécifiques aux luminaires. »

Ce document est réalisé en interne, sans vérification par une tierce personne

# INFORMATIONS GENERALES

## PRODUIT DE REFERENCE

Le produit de référence faisant l'objet de la déclaration environnementale est un **Hublot LED** à LED dont la référence commerciale est le luminaire **Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF**

Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

### Caractéristiques techniques

Description technique	Hublot LED en polycarbonate
Description des composants et accessoires fournis	Driver intégré
Source lumineuse	Module LED intégré
Nombre de source(s) lumineuse(s) requise(s)	1 sur la durée de vie de référence du luminaire
Appareillage de commande	Intégré
Nombre d'appareillage(s) de commande requis	1 sur la durée de vie de référence du luminaire
Flux lumineux	1400 lumens
Tension nominale de fonctionnement	230 V
Température de couleur des sources	3000/4000K
Indice de protection à l'eau et aux poussières (IP)	IP55
Indice de résistance aux chocs (IK)	IK10
Efficacité lumineuse	122 lm/W
	11,5 W
Durée de vie assignée	60000 h
Durée d'utilisation du luminaire	17,1 ans
Application	Intérieur / Bâtiments résidentiels
Masse de produit	0,53 kg
Masse d'emballage	0,0265 kg
Représentativité géographique	Fabrication en France, sur le site de Saint Priest Distribution, installation, utilisation et fin de vie en France



## Profil Environnemental Produit

**Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF**

### UNITE FONCTIONNELLE

Assurer un éclairage général dont le flux lumineux artificiel de 1000 lumens pendant une durée de vie de 35000 heures.

Le flux de référence est défini comme une unité de produit multipliée par 0,417

### MATIERES CONSTITUTIVES

Le produit ne contient pas de matière interdite par la législation en cours.

Métaux		Plastiques		Autres	
	%		%		%
Iron	7,8%	Polycarbonate (PC)	60,8%	Glass fibre	5,5%
Copper	5,2%	Epoxy resin	12,1%	Plain wood; for pallet	3,0%
Tin	0,8%	Polyvinylchloride (PVC)	1,1%	Cardboard	2,4%
Nickel	<0,1%	Polyethylene low density (LDPE)	0,4%	Tetrabromobisphenol A	0,5%
Silicon	<0,1%	Acrylonitrile butadiene styrene (ABS)	0,3%		
Gold	<0,1%	Divers	<0,1%		
Divers	<0,1%				
<b>Total</b>	<b>13,9%</b>	<b>Total</b>	<b>74,6%</b>	<b>Total</b>	<b>11,5%</b>



## Profil Environnemental Produit

**Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF**

## INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ADDITIONNELLES



### FABRICATION

Le luminaire **Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF** est conçu, fabriqué et assemblé sur le site de production de Saint Priest.

Le luminaire **Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF** est conçu en conformité avec les exigences de la Directive RoHS (Directive 2011/65/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 Juin 2011) et restreint l'utilisation de plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent et retardateurs de flamme (polybrominated biphenyls - PBB, polybrominated diphenyl ethers - PBDE) comme mentionné dans la Directive.



### DISTRIBUTION

La masse et le volume de l'emballage ont été optimisés, sur la base de la directive européenne relative aux emballages.

Les flux de distribution du produit sont optimisés et sont composés de carton à 85% recyclés en France, avec en moyenne 500km parcourus (le site de production de Saint Priest étant positionné au centre de la France).



### INSTALLATION

L'installation est rapide et facile à effectuer

Le luminaire doit être installé conformément aux règles d'installation et de préférence par un électricien qualifié. L'impact environnemental des moyens de manutention permettant l'installation du produit n'ont pas été pris en compte (impact négligeable).

L'installation de ce produit ne nécessite uniquement des outils standards.

La petite fourniture de fixation n'est pas prise en compte dans cette étude car elle n'est pas fournie avec le produit.

Le model énergétique utilisé est un Mix Français.



### UTILISATION

Ce produit ne génère pas de pollution environnementale particulière (bruit, émissions) nécessitant des mesures de précautions spécifiques selon les normes en vigueur.

Le produit ne demande aucune opération de maintenance spécifique.

	<b>Profil Environnemental Produit</b>  <b>Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF</b>	
---	---	--



## FIN DE VIE

Le site de Saint Priest répond aux obligations des DEEE ménagers et professionnels par son adhésion à l'éco-organismes ECOSYSTEM ([www.ecosystem.fr](http://www.ecosystem.fr)). Cette phase prend en compte le transport des déchets et leur élimination. La distance moyenne considérée est estimée à 100 km en camion (scénarios de traitement de fin de vie des luminaires applicables en France PSR00014-ed2).

## METHODOLOGIE DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

L'Analyse du Cycle de Vie sur laquelle repose ce Profil Environnemental Produit (PEP) se fait en respect des critères imposés par le PCR-ed4-FR-2021 09 06 du Programme PEP ecopassport®. L'unité fonctionnelle et les scénarios de distribution, utilisation et de traitement des déchets sont conformes aux hypothèses fixées dans le PSR-0014-ed2-FR-2023 07 13

Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel EIME version 6.2 et de sa base de données de Avril 2025



## ETAPE DE FABRICATION

Les luminaires sont assemblés dans l'usine située à Saint Priest, France

L'étape de fabrication prend en compte :

La production et le transport amont des matières nécessaires à la fabrication des produits et de l'emballage (primaire et secondaire), y compris les matières qui deviendront des chutes,

Les procédés industriels de transformation des matières,

L'assemblage en termes de :

- Consommation d'électricité, de gaz et d'eau
- Déchets issus de chutes liés à l'assemblage
- Déchets issus d'emballage

Le traitement en fin de vie des déchets (chutes et/ou consommables),

Le transport du produit emballé depuis le site d'assemblage jusqu'à la dernière plateforme logistique.


Modèle énergétique	Electricity Mix; Production mix; Low voltage; 2020; France, FR (Installation panneaux photovoltaïques non pris en compte dans EIME)
--------------------	--



## ETAPE DE DISTRIBUTION

"La distribution du produit emballé depuis la dernière plate-forme logistique (Saint Priest, France) jusqu'au lieux d'installation, directement sur les sites d'utilisation des luminaires a été modélisé par :

Un transport en camion de capacité 27t sur une distance de 500 km

	<b>Profil Environnemental Produit</b>  <b>Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF</b>	
---	---	--

Scénario de transport local/national PEP-PCR–ed4-EN-2021 09 06



## ETAPE D'INSTALLATION

Les alimentations électriques sont fournis avec le produit, mais celui-ci peut nécessiter une étape de pré-câblage et opération de montage par un électricien qualifié.

Les dispositifs de fixation recommandés lorsqu'ils ne sont pas livrés avec le produit sont :

- les éléments de fixation au bâti,
- les éléments d'assemblage, raccords et autres connecteurs électriques supplémentaires.
- les autres accessoires éventuels.

La notice de montage fournie avec le produit précise l'ensemble des éléments nécessaires à l'installation du luminaire.

Un système de gestion de l'éclairage est présent dans le luminaire, il s'agit d'un détecteur de présence d'après le psr014 le coefficient théorique de l'économie d'énergie est de 0.75

La consommation théorique du luminaire est de  $(0.0115 * 60000 * 0.75)$  KWh

La phase d'installation de ce produit prend en compte la fin de vie de son emballage.

Modèle énergétique	Electricity Mix; Production mix; Low voltage; 2020; France, FR
--------------------	--



## ETAPE D'UTILISATION

Scénario de consommation d'électricité

Remplacement des sources lumineuses

Aucun remplacement de la source lumineuse n'est nécessaire sur la durée de vie du luminaire.

Les conditions normales d'utilisation du luminaire ne requièrent pas de maintenance.

Modèle énergétique	Electricity Mix; Production mix; Low voltage; 2020; France, FR
--------------------	--



## ETAPE DE FIN DE VIE



## Profil Environnemental Produit

**Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF**

L'étape de fin de vie comporte le transport et le traitement en fin de vie du luminaire et de sa dernière source lumineuse.

Le traitement en fin de vie du luminaire a été modélisé avec les modules ICV de la base données ESR d'EcoSystem. Cette base de données permet d'évaluer l'empreinte environnementale de la fin de vie des équipements électriques et électroniques en fin de vie. 96 matériaux sont modélisés et déclinés selon les différents flux traités pour quantifier les impacts environnementaux de la fin de vie des équipements électroniques. Cette base de données, mise à disposition des fabricants, permet de mesurer l'impact environnemental de la fin de vie des équipements électriques en fonction de leur composition.

Les BOM (Bill of materials) du produit, des cartes électroniques et des câbles ont été isolées afin d'utiliser les données ESR spécifiques au traitement en fin de vie des matières contenues dans chacun de ces éléments.

Les données ESR sans bénéfice lié à la substitution de matière vierge ont été utilisées. Les données ESR relatives à la catégorie « Professional Lighting Equipment » ont été utilisées.

Modèle énergétique

Electricity Mix; Production mix2020; France, FR

## MODULE D - BENEFICES ET CHARGES NET AU-DELA DES FRONTIERES DU SYSTEME

Les charges liées à la matière recyclée contenue dans le produit lors de sa fabrication ont été considérées dans le Module D. Ces charges ont été modélisées par les quantités de matière recyclée renseignées en fabrication en quantités positives de matières vierge.

Les bénéfices du recyclage des emballages en étape d'installation ont été considérés dans le Module D. Ces bénéfices ont été modélisés par les quantités de matière recyclée renseignées en installation en quantités négatives de matières vierge.






Les bénéfices liés à la fin de vie du produit (recyclage) ont été modélisés grâce aux données ESR incluant les bénéfices seulement.

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

### IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU PRODUIT DE RÉFÉRENCE À L'ÉCHELLE DE L'UNITÉ FONCTIONNELLE

Les résultats d'impacts présentés ci-dessous ont été obtenus à l'aide des méthodes définies par le PCR-ed4-FR-2021 09 06 et le PSR-0014-ed2-FR-2023 07 13.






L'évaluation des impacts environnementaux prend en compte les étapes du cycle de vie suivantes : fabrication, distribution, installation, utilisation, fin de vie.

Facteur	Code	Unité	Total					
				Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
				A1-A3	A4	A5	B1-B7	C1-C4
Potentiel d'acidification	PEF-AP	mol H+ eq.	2,64E-01	5,14E-02	2,56E-04	7,70E-06	2,00E-01	-1,23E-02
Potentiel de réchauffement planétaire	PEF-GWP	kg CO2 eq.	4,32E+01	7,96E+00	3,96E-02	1,78E-02	3,46E+01	-6,37E-01
Potentiel de réchauffement planétaire (biogénique)	PEF-GWPb	kg CO2 eq.	1,48E-01	5,19E-02	0,00E+00	-1,21E-06	8,91E-02	7,48E-03
Potentiel de réchauffement planétaire (fossile)	PEF-GWPF	kg CO2 eq.	4,31E+01	7,91E+00	3,96E-02	1,78E-02	3,45E+01	-6,45E-01
Potentiel de réchauffement planétaire lié à l'utilisation des terres	PEF-GWPlu	kg CO2 eq.	4,05E-04	4,05E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Unités de toxicité comparative pour l'écotoxicité	PEF-CTUe	CTUe	6,08E+02	2,06E+02	2,66E-02	1,45E+00	2,44E+02	-1,57E+02
Matières particulaires	PEF-PM	Disease occurrence	8,27E-06	4,38E-07	2,47E-09	3,19E-11	7,75E-06	-7,28E-08
Potentiel d'eutrophisation en eau douce	PEF-Epf	kg P eq.	9,01E-03	2,16E-05	1,48E-08	5,56E-08	1,64E-03	-7,34E-03
Potentiel d'eutrophisation marine	PEF-Epm	kg N eq.	3,45E-02	5,02E-03	1,20E-04	1,36E-05	2,75E-02	1,76E-03
Potentiel d'eutrophisation terrestre	PEF-Ept	mol N eq.	4,80E-01	5,44E-02	1,32E-03	2,55E-05	3,96E-01	-2,85E-02
Unités de toxicité comparative pour l'homme (cancérogène)	PEF-CTUh-c	CTUh	1,35E-07	1,27E-07	7,26E-13	1,60E-10	5,79E-09	-2,71E-09
Unités de toxicité comparative pour l'homme (non cancérogène)	PEF-CTUhc	CTUh	6,23E-07	1,07E-07	9,09E-11	6,23E-11	2,50E-07	-2,66E-07
Rayonnement ionisant	PEF-IR	kBq U235 eq.	9,04E+02	7,67E+00	9,59E-05	1,98E-05	8,96E+02	-4,26E-03
Utilisation des terres	PEF-LU	No dimension	4,72E+01	1,13E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,10E+00	-4,49E+01
Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone	PEF-ODP	kg CFC-11 eq.	1,54E-06	1,03E-06	6,04E-11	8,03E-11	5,09E-07	-2,48E-09
Potentiel de création d'ozone photochimique	PEF-POCP	kg NMVOC eq.	1,07E-01	1,87E-02	3,39E-04	1,04E-05	8,16E-02	-5,99E-03
Potentiel de déplétion abiotique (ressources fossiles)	PEF-ADPF	MJ	6,79E+03	1,49E+02	5,49E-01	1,34E-02	6,64E+03	-3,82E-01
Potentiel de déplétion abiotique (éléments minéraux)	PEF-ADPe	kg SB eq.	3,83E-03	2,07E-03	1,55E-09	6,49E-11	1,64E-05	-1,74E-03
Utilisation de l'eau	PEF-WU	m3	4,44E+01	1,87E+00	1,50E-04	7,40E-04	2,50E+00	-4,00E+01
Déchets de combustible nucléaire usé (catégorie A2)	NUFW-A2	m3	1,08E+00	4,82E-02	3,48E-06	1,72E-05	5,83E-02	-9,73E-01
Énergie primaire totale	TPE	MJ	7,42E+03	1,57E+02	5,50E-01	1,35E-02	7,25E+03	-6,37E+00
Ressources énergétiques	ENR	MJ	6,79E+03	1,49E+02	5,49E-01	1,34E-02	6,64E+03	-3,82E-01
Récupération d'énergie	ER	MJ	6,28E+02	8,29E+00	7,33E-04	8,17E-05	6,14E+02	-5,99E+00
Ressources énergétiques primaires	ENRP	MJ	6,78E+03	1,38E+02	5,49E-01	1,34E-02	6,64E+03	-3,82E-01
Ressources énergétiques marginales	ENRM	MJ	1,09E+01	1,09E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Stocks de ressources non renouvelables non utilisées (fossiles)	UNRSF	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Récupération d'énergie primaire	ERP	MJ	6,28E+02	8,00E+00	7,33E-04	8,17E-05	6,14E+02	-5,99E+00
Récupération d'énergie marginale	ERM	MJ	2,85E-01	2,85E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Stocks de ressources non utilisées	URSF	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matières secondaires	USM	kg	1,20E-02	1,20E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Composants destinés à la réutilisation	CRU	kg	2,61E-03	1,52E-03	0,00E+00	1,09E-03	0,00E+00	0,00E+00
Énergie exportée	EE	MJ	1,43E-01	1,36E-01	0,00E+00	7,28E-03	0,00E+00	0,00E+00

Matières destinées à la valorisation énergétique	MER	Kg	8,14E-02	8,14E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées au recyclage	MRE	kg	2,64E-01	5,14E-02	2,56E-04	7,70E-06	2,00E-01	-1,23E-02

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU PRODUIT DE REFERENCE A L'ECHELLE DE L'EQUIPEMENT

Le tableau suivant présente les indicateurs environnementaux calculés et déclarés dans la fiche PEP pour le produit à l'échelle de l'équipement (pour 1 luminaire de 4480 lumens pendant 70000 heures). Ainsi, les impacts à prendre en compte pour modéliser le produit sur sa durée de vie référence sont les impacts de l'unité fonctionnelle multipliés par 0,417

Facteur		Unité	Total					
				A1-A3	A4	A5	B1-B7	C1-C4
Potentiel d'acidification	PEF-AP	mol H+ eq.	1,10E-01	2,14E-02	1,07E-04	3,21E-06	8,35E-02	-5,13E-03
Potentiel de réchauffement planétaire	PEF-GWP	kg CO2 eq.	1,80E+01	3,32E+00	1,65E-02	7,41E-03	1,44E+01	-2,66E-01
Potentiel de réchauffement planétaire (biogénique)	PEF-GWPb	kg CO2 eq.	6,19E-02	2,16E-02	0,00E+00	-5,04E-07	3,72E-02	3,12E-03
Potentiel de réchauffement planétaire (fossile)	PEF-GWPF	kg CO2 eq.	1,80E+01	3,30E+00	1,65E-02	7,41E-03	1,44E+01	-2,69E-01
Potentiel de réchauffement planétaire lié à l'utilisation des terres	PEF-GWPlu	kg CO2 eq.	1,69E-04	1,69E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Unités de toxicité comparative pour l'écotoxicité	PEF-CTUe	CTUe	2,54E+02	8,58E+01	1,11E-02	6,07E-01	1,02E+02	-6,53E+01
Matières particulaires	PEF-PM	Disease occurrence	3,45E-06	1,83E-07	1,03E-09	1,33E-11	3,23E-06	-3,04E-08
Potentiel d'eutrophisation en eau douce	PEF-Epf	kg P eq.	3,76E-03	9,01E-06	6,16E-09	2,32E-08	6,86E-04	-3,06E-03
Potentiel d'eutrophisation marine	PEF-Epm	kg N eq.	1,44E-02	2,09E-03	5,00E-05	5,66E-06	1,15E-02	7,32E-04
Potentiel d'eutrophisation terrestre	PEF-Ept	mol N eq.	2,00E-01	2,27E-02	5,50E-04	1,06E-05	1,65E-01	-1,19E-02
Unités de toxicité comparative pour l'homme (cancérogène)	PEF-CTUh-c	CTUh	5,64E-08	5,28E-08	3,03E-13	6,67E-11	2,41E-09	-1,13E-09
Unités de toxicité comparative pour l'homme (non cancérogène)	PEF-CTUh-nc	CTUh	2,60E-07	4,46E-08	3,79E-11	2,60E-11	1,04E-07	-1,11E-07
Rayonnement ionisant	PEF-IR	kBq U235 eq.	3,77E+02	3,20E+00	4,00E-05	8,24E-06	3,74E+02	-1,78E-03
Utilisation des terres	PEF-LU	No dimension	1,97E+01	4,72E-01	0,00E+00	0,00E+00	4,60E-01	-1,87E+01
Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone	PEF-ODP	kg CFC-11 eq.	6,42E-07	4,29E-07	2,52E-11	3,35E-11	2,12E-07	-1,03E-09
Potentiel de création d'ozone photochimique	PEF-POCP	kg NMVOC eq.	4,45E-02	7,80E-03	1,41E-04	4,34E-06	3,40E-02	-2,50E-03
Potentiel de déplétion abiotique (ressources fossiles)	PEF-ADPF	MJ	2,83E+03	6,22E+01	2,29E-01	5,58E-03	2,77E+03	-1,59E-01
Potentiel de déplétion abiotique (éléments minéraux)	PEF-ADPe	kg SB eq.	1,60E-03	8,65E-04	6,46E-10	2,71E-11	6,82E-06	-7,25E-04
Utilisation de l'eau	PEF-WU	m3	1,85E+01	7,79E-01	6,24E-05	3,09E-04	1,04E+00	-1,67E+01
Déchets de combustible nucléaire usé (catégorie A2)	NUFW-A2	m3	4,50E-01	2,01E-02	1,45E-06	7,19E-06	2,43E-02	-4,06E-01
Énergie primaire totale	TPE	MJ	3,09E+03	6,56E+01	2,29E-01	5,62E-03	3,02E+03	-2,66E+00
Ressources énergétiques	ENR	MJ	2,83E+03	6,22E+01	2,29E-01	5,58E-03	2,77E+03	-1,59E-01
Récupération d'énergie	ER	MJ	2,62E+02	3,46E+00	3,06E-04	3,41E-05	2,56E+02	-2,50E+00
Ressources énergétiques primaires	ENRP	MJ	2,83E+03	5,76E+01	2,29E-01	5,58E-03	2,77E+03	-1,59E-01
Ressources énergétiques marginales	ENRM	MJ	4,54E+00	4,54E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Stocks de ressources non renouvelables non utilisées (fossiles)	UNRSF	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Récupération d'énergie primaire	ERP	MJ	2,62E+02	3,34E+00	3,06E-04	3,41E-05	2,56E+02	-2,50E+00
Récupération d'énergie marginale	ERM	MJ	1,19E-01	1,19E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Stocks de ressources non utilisées	URSF	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matières secondaires	USM	kg	5,00E-03	5,00E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Composants destinés à la réutilisation	CRU	kg	1,09E-03	6,35E-04	0,00E+00	4,54E-04	0,00E+00	0,00E+00
Énergie exportée	EE	MJ	5,96E-02	5,66E-02	0,00E+00	3,03E-03	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	MER	Kg	3,39E-02	3,39E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées au recyclage	MRE	kg	1,10E-01	2,14E-02	1,07E-04	3,21E-06	8,35E-02	-5,13E-03

Cet Ecorofil relève les données du modèle **Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF** (version la plus contraignante du modèle Alizé)

Les autres références mentionnée ci-dessous sont plus favorables :

072000, 072001, 072005, 072006, 072010, 072011, 072015, 072016, 072020, 072021, 072025, 072026



## Profil Environnemental Produit

**Alizé T1 LED 1400lm 3000/4000K blanc HF**



### Informations sur l'entreprise



**LEBENOID** une marque du groupe LIGHTING DEVELOPEMENT

**1, rue Monseigneur Ancel – 69800 Saint Priest – FRANCE**

Tel + 33 (0)4 72 11 39 90

Email [contact@lebenoid.fr](mailto:contact@lebenoid.fr)

Web [www.lebenoid.fr](http://www.lebenoid.fr)